



AGENCE FAIDHERBE PARIS 12
Depuis 1990

Bilan de compétences formations permis B

Référence de l'action : ECF R120 indice 02

Version 01 de l'école de conduite ECF FAIDHERBE

Objectifs :

Evaluer le niveau à la conduite d'un véhicule de catégorie B afin de déterminer le nombre d'heures de formation nécessaires.

L'évaluation répond à l'obligation réglementaire R213-3 du Code de la Route (Arrêté du 5 mars 1991).

Public concerné et pré-requis :

L'évaluation est obligatoire pour toute personne âgée de :

- Au moins 15 ans, souhaitant débiter une formation à la conduite accompagnée
- Au moins 17 ans, souhaitant débiter une formation traditionnelle.
- Au moins 18 ans, souhaitant débiter une formation supervisée

Qualification des formateurs :

Enseignants titulaires du Titre professionnel « Enseignant de la Conduite et de la Sécurité routière » ou d'un diplôme admis en équivalence

Objectifs d'évaluation :

Evaluer son niveau sur les critères suivants :

1. Connaître et maîtriser son véhicule

- Savoir s'installer et assurer la sécurité à bord
- Effectuer des vérifications du véhicule
- Connaître et utiliser les commandes

2. Appréhender la route

- Prendre l'information
- Adapter son allure aux circonstances
- Appliquer la réglementation

3. Partager la route avec les autres usagers

- Communiquer avec les autres usagers
- Partager la chaussée
- Maintenir des espaces de sécurité

4. Autonomie conscience du risque

- Analyse des situations
- Adaptation aux situations
- Conduite autonome

Durée :

1 heure maximum

Effectifs :

1 élève par véhicule

Horaires :

Définis sur rendez-vous avec l'agence.

Mode d'évaluation :

Le bilan de compétences est effectué par un enseignant de la sécurité routière avec un véhicule équipé de double commande, sur piste et/ou en circulation. Ce bilan s'articule autour de questions orales et de tests pratiques sur le véhicule.

Conditions de validation :

A l'issue du bilan de compétences, le score obtenu est présenté à l'élève. Il détermine un nombre d'heures prévisionnel de formation. Ce document est annexé au contrat de formation.

Outils d'évaluation :

Le bilan est réalisé sur un véhicule équipé de double commande sur piste et/ou en circulation, suivant les critères de la fiche du certificat d'examen blanc du permis de conduire.

FICHE DESCRIPTIVE ANNEXE (ECF.FP.A 206 indice 03) à un devis, un contrat ou une convention de formation professionnelle (Voir le règlement intérieur du centre de formation)

Paraphe OF :

Paraphe Commanditaire :

ECF FAIDHERBE

29 Rue Chaligny 75012 PARIS

Agr E.01.075.2865.0- Siret 37990839500013

ECF FAIDHERBE

36 Rue Chaligny 75012 PARIS

Agr E.11.075.3296.0- Siret 37990839500021

ECF PARIS 12

130 Bis Boulevard Diderot 75012 PARIS

Agr E.16.075.0011.0- Siret 37990839500039

TVA Intercommunautaire FR 29037990839 / NAF 8553 Z / S.A.R.L Au Capital De 7500€ / Tel : 01.43.79.79.18 / Mail : ecffaidherbe@orange.fr

GRUPE ECF - www.ecf.asso.fr

CERTIFICAT D'EXAMEN DU PERMIS DE CONDUIRE (1)



Date : _____

L'expert(e) : _____

Codes spécifiques : _____

Candidat

Nom : _____

Prénom(s) : _____

NEPH : _____

Catégorie : B

Bilan des compétences	Niveaux d'appréciation					Autonomie conscience du risque					
	E	0	1	2	3	Analyse des situations	Adaptation aux situations	Conduite autonome			
Connaitre et maîtriser son véhicule											
Savoir s'installer et assurer la sécurité à bord						Analyse des situations	Adaptation aux situations	Conduite autonome			
Effectuer des vérifications du véhicule											
Connaitre et utiliser les commandes											
Appréhender la route											
Prendre l'information											
Adapter son allure aux circonstances											
Appliquer la réglementation											
Partager la route avec les autres usagers											
Communiquer avec les autres usagers											
Partager la chaussée											
Maintenir les espaces de sécurité											
Sous-totaux											
Conduite économique et respectueuse de l'environnement											
Courtoisie											
Total général											

Conducteur novice : seuil d'alcoolémie à 0,2 g/l
Attention : 0,2 g/l c'est 0 verre d'alcool

BILAN	FAVORABLE (2)
--------------	----------------------

(1) ne tient lieu de permis de conduire qu'à compter de 18 ans révolus (catégorie B)

(2) sous réserve de l'aptitude à la conduite fixée par l'avis médical